

Bulletin d'information n°11

SOMMAIRE

Dispositif AJIR
Planning des distributions de
bulletins en classe de seconde
Charte informatique 2013 rappel
CDI le vendredi matin

Dispositif AJIR :

Comme l'an dernier, nous pouvons bénéficier au deuxième trimestre d'un dispositif d'aide pour les élèves en difficulté. Ce dispositif, AJIR, est financé par la Province Sud et permet à des enseignants à la retraite d'intervenir dans les établissements scolaires pour apporter une aide, très souvent en français et en langues. Les conseils de classe de mai nous permettront de définir lesquels de nos élèves pourraient en bénéficier, en priorité en seconde. Il faudra alors une lettre d'engagement de leur part, et des familles, pour respecter les jours et horaires mis en place :

- * 213 : mardi 14h20 - 15h15
- * 216 : mardi 11h10 - 12h05
- * 209 / 210 : vendredi 9h10 - 10h05
- * 203 / 212 : mardi 8h00 - 8h55
- * 214 / 215 : vendredi 10h10 - 11h05
- * 207 / 208 : mardi 9h10 - 10h05
- * 205 / 201 : jeudi 14h20 - 15h15
- * 202 / 206 : jeudi 9h10 - 10h05
- * 204 / 211 : mardi 15h30 - 16h25 (semaine A pour les 211).

Les élèves repérés en difficulté importante en 1^{ère} technologique s'intégreront à ce dispositif sur les jours et horaires précités.

Planning des distributions de bulletins en classe de seconde :

Les bulletins du premier et du deuxième trimestre sont remis en main propre aux familles. Les professeurs principaux ont un rôle essentiel à jouer pour que les parents soient informés (ne pas hésiter à téléphoner directement aux familles, en particulier celles dont vous espérez la présence) et qu'ils viennent nombreux à cette remise de bulletin. Les professeurs principaux par ailleurs feront noter sur les carnets des élèves l'information de cette réunion à destination des parents.

Vous trouverez ci-dessous le planning de distribution des bulletins qui aura lieu pour les secondes **le jeudi 23 mai à partir de 17h30**. Les équipes se répartissent les bulletins ce qui laissera du temps ensuite pour des entretiens individuels avec certains parents (un professeur de français ou de mathématiques par exemple qui a deux classes de seconde peut être ensuite sollicité par des parents de la classe dont il n'assure pas la remise des bulletins).

2de1 B200	2de2 B201	2de3 B202	2de4 B203	2de5 B204	2de6 B205	2de7 B206	2de8 B207
Mme Rougier Mme Nangard M. Niquet M. Pontheaux Mme Bodin Mme Pouilly	Mme Segura Mme Collinet M. Vanbuckhave M. Candela Mme Germanos M. Colardeau	M. Bouleau Mme Picavet Mme Canel Mme O'Connor M. Hurez	M. Michel Mme Jean- Derudder Mme Kadar Mme Paumette M. Saharie M. Delattre	M. Paulet M. Roure Mme Léo Mme Dombal M. Soulisse	M. Weitmann M. Kettanjan M. Folz M. Anastasio M. Tesini	Mme Masson Mme Blanc Mme Wané M. Merion Mme Wild Mme Ménard	M. Cirou M. Gendre M. Pébellier M. Gillot Mme Ramon M. Bolé
2de9 B300	2de10 B301	2de11 B302	2de12 B303	2de13 B304	2de14 B305	2de15 B306	2de16 B307
M. Gazzeri Mme Ohlen M. Franceschini M. Uyttenhove Mme Moreau	Mme Morel M. O'Connor Mme Mofflin Mme François Mme K. Martin	Mme Chalvet M. Laborie Mme Gourdon Mme Martin Mme Rojo	M. Fesselier Mme Marquès M. Devaud M. Maury Mme Arellano	M. Darjana Mme Desvals Mme Suviri Mme Geille Mme Micheneau Mme Wawia	Mme Lechapt Mme Pélissier Mme Protch Mme Vagner Mme Sabatier	M. Souard M. Sempéré M. Bouleau M. Marot Mme Canel M. Wild	Mme Veyret M. Vignault M. Merion M. Morand M. Marti M. Drouin

Charte informatique 2013 rappel :

A l'attention des enseignants.

Les personnels enseignants sont invités à transmettre au plus vite les chartes informatiques à Teddie (bureau A209).

CDI le vendredi entre 7h et 8h :

Nous avons constaté le passage de collègues au CDI qui ne referment pas à clé la porte du CDI en partant alors qu'il est fermé aux élèves jusqu'à 8 heures. Je remercie donc chaque utilisateur de faire en sorte de refermer le CDI après passage si les documentalistes ne sont pas là.